

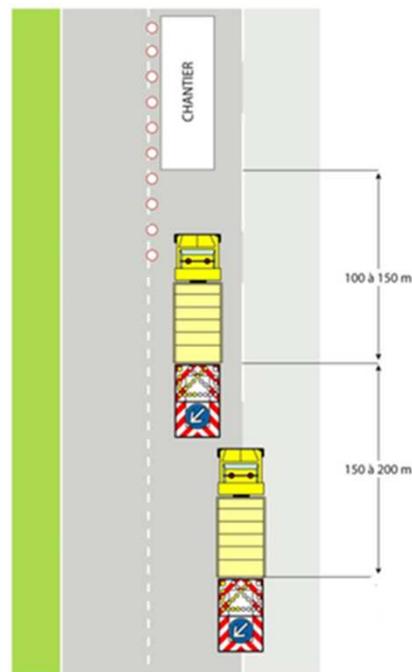
Conférence sur les solutions innovantes et les expérimentations en cours

Expérimentation de la remorque de signalisation

Patrick LORY (COFIROUTE)



Expérimentation FLR – Dispositif réglementaire

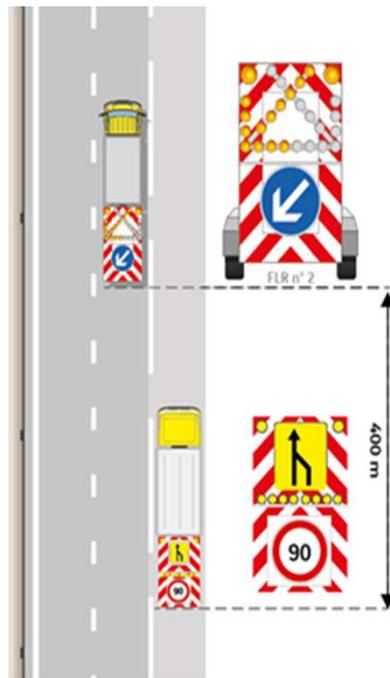


- Positionnement de la FLR d'avertissement à cheval sur BAU/voie de droite
- Distance entre la FLR d'avertissement et la FLR de position : 150 m
- En 2017, 74% des accidents en balisage de chantier sont des heurts de FLR (FLR d'avertissement dans 70% des cas).
- Benchmark européen : large utilisation de dispositifs de pré-signalisation sur BAU, avec en particulier des panneaux de rétrécissement de voie (type KD10) et de prescription de vitesse (B14).

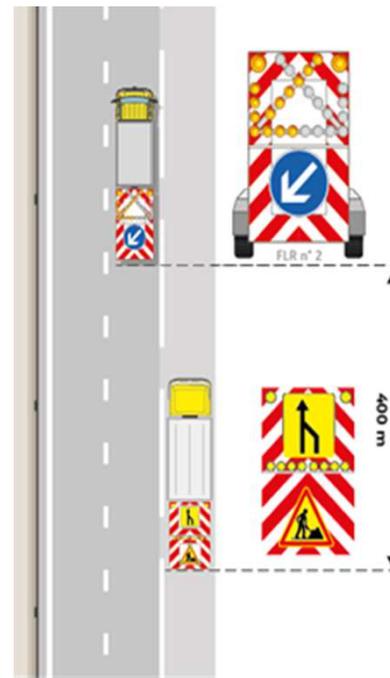
Expérimentation FLR – dispositifs expérimentaux

Arrêté du 21.03.2016

Configuration avec KD10/B14



Configuration avec KD10/AK5



- Expérimentation autorisée pour une durée de 3 ans :
 - Positionnement du dispositif d'avertissement, en remplacement de la FLR d'avertissement, sur la BAU
 - Augmentation de la distance avec la FLR de position à 400 m

- Qui se traduit en particulier par :
 - Une pré-signalisation plus en amont de la neutralisation de voie
 - Un affichage de la limitation de vitesse jusqu'alors inexistante (dans le cas de la première configuration - KD10/B14)

- Cette action réduit les risques de heurts sans exposer plus le personnel.

Expérimentation FLR – évaluation

- Evaluation de ces nouveaux dispositifs par le CEREMA :
 - Observation du comportement des usagers en approche par comparaison avec la configuration FLR réglementaire.
 - Sur 4 sites (APRR, ASF, COFIROUTE, SANEF), une journée par site 2X2 heures
- Principales conclusions :
 - Augmentation de la distance à laquelle les usagers en approche changent de voie, en particulier pour les PL (sachant qu'aujourd'hui les PL clients sont à l'origine de $\frac{3}{4}$ des accidents avec heurt de FLR).
 - Diminution des vitesses des VL lorsque la pré-signalisation est équipée du B14 (en moyenne 7 à 10 km/h).

- [Vidéo du dispositif expérimental](#)

Expérimentation FLR – évolution du cadre expérimental

- Inconvénient d'utilisation du dispositif avec B14 : obligation de poser un panneau de fin de prescription B31 → exposition supplémentaire des agents.
- Demande d'autorisation pour remplacer le B31 par un panneau M2 d'étendue positionné sous le B14.
- Demande d'extension du périmètre à l'ensemble du réseau des SCA participantes.
- Un nouvel arrêté est paru le 09.08.2017.
- Demande de prolongement de l'expérimentation pour 2 ans supplémentaires pour permettre une évaluation pertinente basée sur un maximum de retours.



Merci de votre participation

